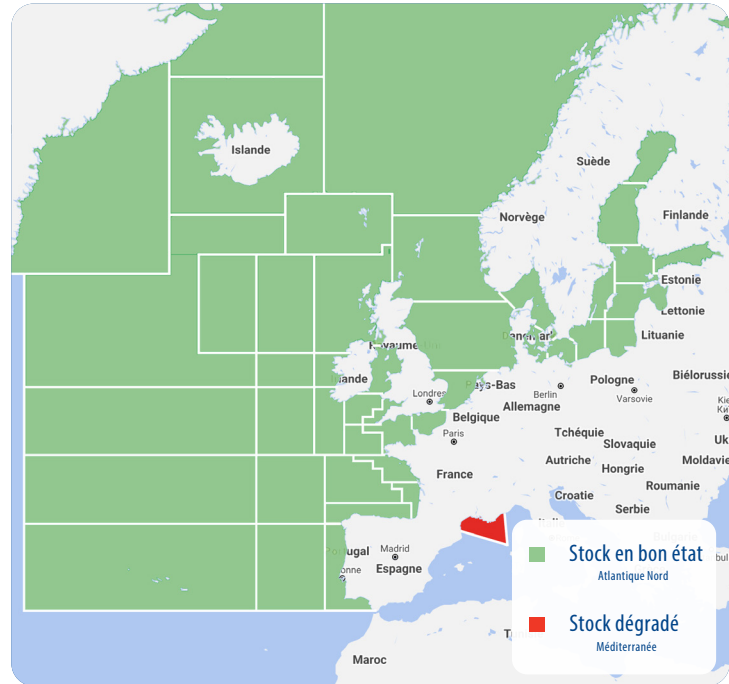
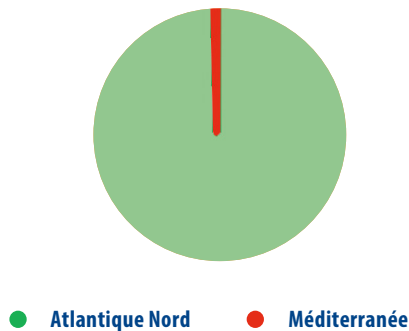


THON GERMON

Thunnus alalunga



Provenance des débarquements français de Thon Germon en 2020



STOCK	ÉTAT DU STOCK
ATLANTIQUE NORD	BON ETAT
MÉDITERRANÉE	DEGRADE

JANVIER 2022	ATLANTIQUE NORD	MÉDITERRANÉE
TOTAUX ADMISSIBLES DE CAPTURE (UE)	29 095 tonnes	Pas de quotas mais aucune augmentation effort ou captures sans avis plus précis
QUOTA 2021 (FR)	5 223 tonnes	Pas de quotas mais aucune augmentation effort ou captures sans avis plus précis
QUOTA 2020 (FR)	5 203 tonnes	Pas de quotas mais aucune augmentation effort ou captures sans avis plus précis
EVOLUTION FR	↗ 0,4 %	Pas de quotas mais aucune augmentation effort ou captures sans avis plus précis
PÊCHE CIBLÉE	Oui	Oui
PÊCHE ACCESSOIRE	Oui	Oui
TAILLE MINIMALE DE RÉFÉRENCE DE CONSERVATION	> 2kg	/
AUTORISATIONS DE PÊCHE	Plan de gestion limitant le nombre d'Autorisation Nationale de pêche Thon Blanc (ANP Thon blanc) pour les navires pêchant + de 2t	Plan de gestion limitant le nombre d'Autorisation Européenne de pêche Germon de Méditerranée (AEP) pour navire capturant plus de 1 thon / jours
FERMETURE DE PÊCHE	Non	Captures interdites du 1er janvier au 31 mars. Fermeture de la pêche à la palangre ciblant le Thon Germon du 1er octobre au 30 novembre pour protéger les juvéniles d'espadon.
MESURES TECHNIQUES	Pêche au filet interdite	Plan de rétablissement: à partir de 2022 mise en place d'un TAC à 2500 tonnes, des mesures de limitation du nombre de navires autorisés à pêcher l'espèce et une période de fermeture de la pêcherie.
SOURCES	Règlement (UE) 2019/1241 du 20 juin 2019. Arrêté du 10 mars 2021 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2021 Règlement (UE) 2020/123 du 27 janvier 2020 Avis du comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) de 2020 et de 2021 à la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) Stats et pêche	

